



aubon'infos

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE D'AUBONNE



Bonnes pratiques du jardin

BIODIVERSITÉ

Plus de nature,
moins d'efforts
page 3-6

CHARTRE DES JARDINS

Je m'engage pour un
jardin vivant
page 7-9

ENVAHISSEURS

Les reconnaître
pour agir vite
page 10-12

EAU

Gestes simples,
grande différence
page 13

CHIENS

Respecter pour
mieux cohabiter
page 14

Editorial

L'arrivée du printemps invite à nous occuper de nos jardins et balcons.

Cet Aubon'infos spécial a pour but de vous donner des pistes de bonnes pratiques dans les jardins. La biodiversité mérite d'être protégée partout, même à l'intérieur des localités.



En milieu bâti, il existe des îlots insoupçonnés qui permettent à la flore et à la faune locales de prospérer. Insectes, oiseaux, petits mammifères et plantes diverses s'intègrent discrètement dans nos lieux de vie et ont tous un rôle à jouer.

Quelques gestes simples permettent de contribuer au maintien de la nature. Et pour ceux qui désirent en faire davantage, la possibilité vous est donnée d'adhérer à la charte des jardins.

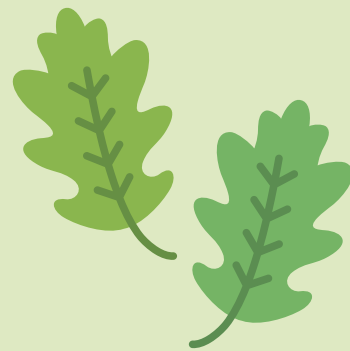
Ce livret vous aide également à identifier quelques plantes invasives et à adopter les bons réflexes pour éviter leur propagation; reconnaître et éliminer les insectes envahisseurs, dont les dégâts sur la nature et l'économie agricole et viticole pourraient être à terme dramatiques sans agissement, en raison de la perte des pollinisateurs entre autres.

Enfin, quelques rappels sur les économies d'eau ainsi que les bons réflexes concernant les déjections canines pour une vie en bonne harmonie entre les propriétaires de chien et la population.

La biodiversité nous concerne tous. Les conseils ainsi proposés sont à la portée de chacune et chacun. Nous vous invitons, grâce à des gestes simples et par la modification de quelques habitudes, à les mettre en pratique. Les services extérieurs, M. Julien Bombardier, 079.332.33.10, ainsi que M. Christian Streit 078.714.31.54, membre du comité du réseau Agro écologique d'Aubonne, se tiennent volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

La Municipalité vous en remercie et vous souhaite ses bons vœux printaniers.

Biodiversité au jardin



Un jardin varié, mêlant herbe rase et haute, buissons, arbres et structures naturelles, favorise la biodiversité en offrant nourriture et abri à de nombreuses espèces.

Plus un jardin est diversifié, plus il y a de la biodiversité

Favoriser la biodiversité au jardin implique de réduire certaines pratiques d'entretien, tout en assurant une gestion adaptée à chaque espace et à ses usages, comme :



Surfaces herbacées

- Privilégier la tondeuse manuelle et éviter l'utilisation du robot tondeuse.
- **Attention** la nuit ! Le robot tondeuse peut blesser la petite faune, notamment le hérisson.



Espacer la tonte

- ☒ Tondre moins souvent
- ☒ Régler hauteur de la coupe à 6 cm minimum



Plus de fleurs



Gazon plus résistant



Plus d'insectes



Moins d'arrosage



Opter pour des revêtements perméables

Dalles alvéolées, graviers, copeaux ou autres revêtements permettant à l'eau de s'infiltrer et au sol de respirer sont à privilégier pour les secteurs que vous ne souhaitez pas végétaliser, comme les allées ou les places de parc.

Un jardin vivant c'est plus de biodiversité... et souvent moins de travail !



Arbres, arbres fruitiers, haies et clôtures

Plantez des haies vives autour de chez vous qui sont mieux adaptées au climat local.

Celles-ci fournissent nourriture et habitat à de nombreuses espèces.

Les haies forment de véritables corridors biologiques, reliant les biotopes entre eux.



Privilégiez les haies champêtres d'essences indigènes.

Elles correspondent mieux aux besoins de la faune locale.



Préférez les haies aux clôtures, elles apportent plus de vie qu'un grillage ou une clôture en palissade.

La faune peut s'y abriter.



Taillez au bon moment. Entretenez les haies entre octobre et février afin ne pas déranger les oiseaux pendant leur période de nidification, tout en respectant les limites de propriété (code rural et foncier et loi sur les routes).

Une haie bien pensée, c'est un refuge pour la faune... et un jardin plus vivant toute l'année.



Laissez passer la petite faune.

Garantissez un espace, continu ou ponctuel, à travers les murs et sous les clôtures ou palissades, d'au minimum 10 x 10 centimètres pour le passage de la petite faune.

Plus d'informations sur comment favoriser la biodiversité, en scannant le QR code :



Plantes exotiques envahissantes

Qu'est-ce ?



Ce sont des plantes qui prennent la place de la végétation indigène de manière rapide, entraînant une baisse considérable de la biodiversité locale (perte de lieu de nidification et de source de nourriture), c'est pourquoi il faut les éliminer. Il est recommandé de les remplacer par des espèces indigènes ou du moins d'éviter la dissémination de graines par les oiseaux en coupant les fleurs avant qu'elles ne fructifient.

Évacuation



- Laurelle, vergerette annuelle, arbre à papillon, solidage américain, ou renouée du Japon : chaque espèce doit être éliminée de façon spécifique et sont quelques-unes des espèces exotiques envahissantes.
- A jeter à la poubelle (incinération) ou en compostière spécialisée (Lavigny) en fonction de la quantité à traiter.
- **Ne pas les jeter à la déchetterie communale.**

Principales plantes envahissantes



Les laurèles, ou lauriers-cerises, sont des plantes exotiques envahissantes qui s'implantent dans la forêt et impactent sa régénérescence. Il convient de les remplacer par des essences non problématiques et indigènes. Si les laurèles sont maintenues, veiller à éliminer les fleurs avant la fructification.



Avant d'avoir ceci...



Coupez les fleurs.

Autres plantes envahissantes

En plus des lauriers, d'autres plantes exotiques envahissantes sont problématiques pour notre biodiversité locale. Elles se propagent très vite, prennent la place des plantes indigènes, appauvrissent la biodiversité et modifient durablement le milieu naturel.



La vergerette annuelle



L'arbre aux papillons



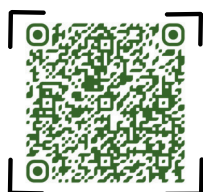
Le solidage américain



La renouée du Japon



Vous retrouverez plus d'informations sur les plantes exotiques ainsi qu'une liste de recommandations sur le site du canton de Vaud (boîte à outils virtuelle) ainsi que sur le site du Parc Jura Vaudois.



Canton de Vaud



Parc Jura Vaudois

Charte des jardins

Pour aller plus loin...



Qu'est-ce ?

La Charte des Jardins présente des recommandations concrètes pour favoriser la biodiversité au jardin.

Pour qui ?

Elle s'adresse à tous les types de terrains, qu'ils soient petits ou grands, anciens ou récents, attenants à une villa ou à un immeuble d'habitat collectif. Que votre jardin soit déjà proche de la nature ou qu'il reste encore à transformer, vous y trouverez des conseils adaptés à votre situation.

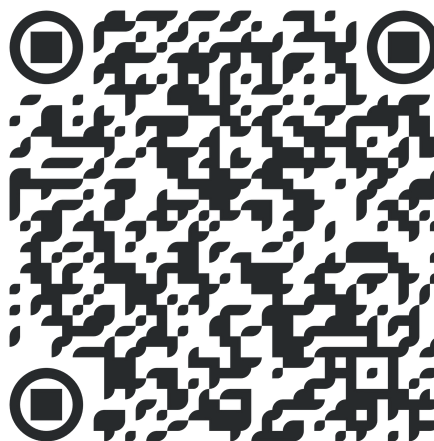


Adhérer à la Charte des Jardins signifie s'engager volontairement à en respecter l'esprit.

Il ne s'agit ni d'un label à obtenir, ni d'un document contraignant sur le plan juridique, mais d'un engagement personnel à mettre en place, année après année, des gestes simples en faveur de la faune et de la flore indigènes.

S'engager dans la Charte des Jardins, c'est reconnaître que chacun peut agir à son niveau et contribuer, collectivement, à rendre nos jardins plus vivants et plus naturels.

Je m'engage



www.regionmorges.ch



LA

CHARTÉ

DES

JARDINS

M'ENGAGER POUR PROTÉGER
LA BIODIVERSITÉ DANS MON JARDIN
OU SUR MON BALCON, C'EST POSSIBLE !
J'ADOpte DES BONNES PRATIQUES...
ET DÈS AUJOURD'HUI, J'ADHÈRE
À LA CHARTE DES JARDINS !

LES PASSAGES

Maintenir des passages entre les jardins
les petits animaux: arbres pour les écureuils,
trous pour les hérissons...

LES PISCINES ET BASSINS

Mettre des rampes pour prévenir les noyades
de petits animaux, et créer une mare pour accueillir
crapauds, grenouilles et autres amphibiens.

LES ABRIS

Aménager des tas de branches
et de pierres qui servent d'abris
de petits animaux.

© Simon Bailly

festival

CHARTÉ

HAIE

Préserver les arbustes sauvages locaux,
éviter la lierre qui abrite et nourrit
de nombreux oiseaux, d'écureuils, d'insectes...

LES PLANTES EXOTIQUES

Eviter ou retirer toutes les plantes exotiques
envahissantes, et privilégier les espèces locales.

...ins pour
...ureuils,

LE NETTOYAGE

Ne pas détruire un vieux tas de branches
ou de feuilles durant la période de
défoliation et d'hibernation.

...e branches, de feuilles
...iront d'abris à beaucoup

LES PESTICIDES

Renoncer à tous les pesticides et herbicides,
dangereux pour la santé et la biodiversité.

LE CHAT

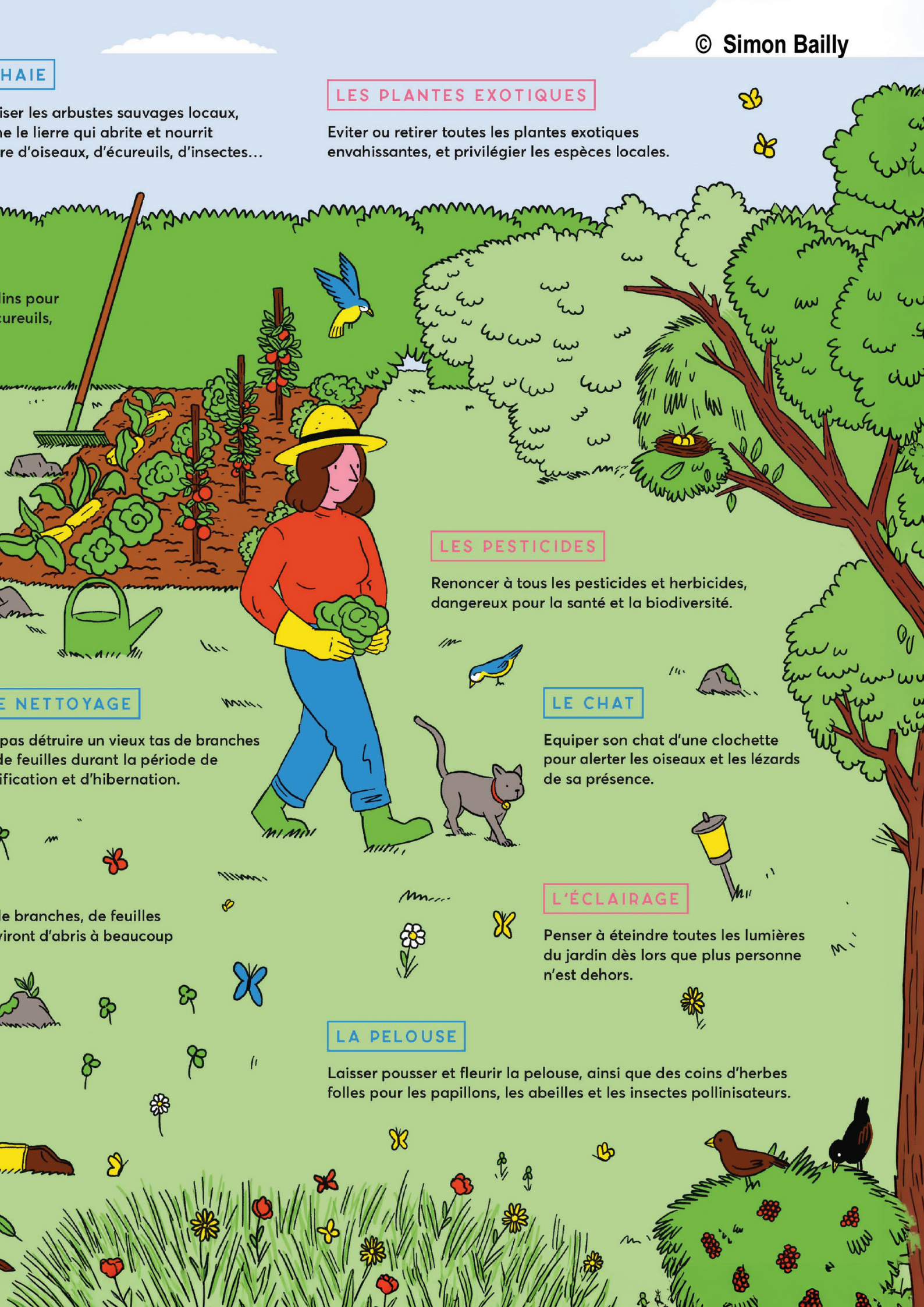
Equiper son chat d'une clochette
pour alerter les oiseaux et les lézards
de sa présence.

L'ÉCLAIRAGE

Penser à éteindre toutes les lumières
du jardin dès lors que plus personne
n'est dehors.

LA PELOUSE

Laisser pousser et fleurir la pelouse, ainsi que des coins d'herbes
folles pour les papillons, les abeilles et les insectes pollinisateurs.



Frelon asiatique

Vous avez dit imposteur ?

La lutte est importante toute l'année, en particulier au printemps, à la formation des nids.

Plus petit qu'un frelon européen, le frelon asiatique *Vespa velutina* de son vrai nom, a posé ses valises en Europe en 2004. En 2017, il a décidé d'investir nos jardins suisses.



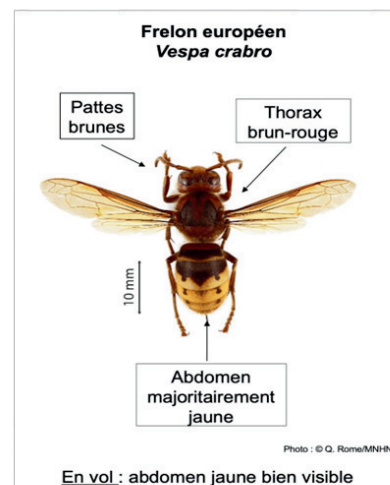
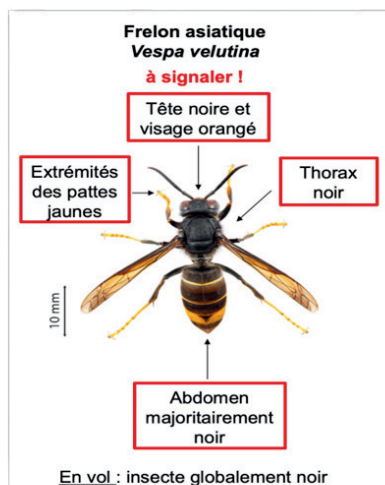
Le reconnaître

- Corps noir, abdomen plus foncé.
- Pattes jaunes.
- Nid sphérique, souvent en hauteur (arbres, bâtiments).

Vrai ou Faux !?

"Il attaque tout ce qui bouge"

❌ Faux, en réalité il ne fait que défendre son nid, tout comme nous le ferions avec nos maisons.



© Carine Vogel

Que faire ?

- Photographier ou filmer le nid.
- Envoyer les images sur le site de www.frelonasiatique.ch, ou en scannant le QR code.
- Indiquer le lieu et la date.



Où est le problème ?

- Prédation massive sur les abeilles.
- Perte de pollinisateurs.
- Risque pour la biodiversité locale.
- Piqûres douloureuses si on dérange le nid, mais pas agressif par défaut.

LA DESTRUCTION DU NID PAR UN PROFESSIONNEL EST LA SEULE MESURE EFFICACE. LA COMMUNE PREND EN CHARGE SA DESTRUCTION, JUSQU'À CONCURRENCE DE CHF 350.00.

Le moustique tigre

Petit : oui

Inoffensif : non

Le moustique tigre asiatique, aussi appelé *Aedes albopictus*, est un petit moustique très envahissant et plutôt teigneux ! Il est actif surtout pendant la journée et peut transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Pour éviter qu'il ne se propage, il faut apprendre à bien le connaître et à s'en protéger !

Le reconnaître



- Il fait environ 5 mm (autant dire qu'il est minuscule).
- Il a des rayures blanches tout le long de son corps et sur ses pattes.



Où se cache-t-il ?

Le moustique tigre adore l'eau stagnante d'1 cm de profond :

- Pots et coupelles.
- Arrosoirs.
- Pneus laissés à l'abandon.

Comment se prévenir ?

- Vider les coupelles tous les 2-3 jours.
- Frotter les bords.
- Remplir de sable les grandes coupelles.
- Trouer les pneus pour l'écoulement.

J'en ai trouvé et maintenant ?!

- Le prendre en photo.
- Annoncer sur le site www.moustiques-suisse.ch



Scarabée japonais

Petit mais destructeur

Le scarabée japonais est un insecte que l'on doit absolument surveiller.

En Suisse et en Europe, il est considéré comme dangereux pour la nature, il faut le signaler de suite, si l'on en voit un. Plus vite il est découvert, plus il est facile de l'empêcher de se reproduire et favoriser son éradication.

Le reconnaître



- Il fait environ 1 cm. Pas plus gros qu'une pièce de 5 centimes.
- Son cou est vert métallique et son dos est cuivré.
- Il a 5 petites touffes de poils blancs de chaque côté et à l'extrémité, 2 plus grosses touffes de poils blancs.



© Michel Jeanrenaud



Que faire si j'en trouve !?

1. Le capturer dans un bocal.
2. L'identifier.
3. Le prendre en photo (côtés et dos).
4. Faire l'annonce par e-mail : popillia.dgav@vd.ch ou via le QR code.

Où est le problème ?

- Il s'attaque à plus de 400 espèces de plantes comme : vignes, arbres fruitiers, maïs, soja, baies, rosiers, etc.
- Les adultes se nourrissent des feuilles, des fleurs et des fruits.
- Les larves attaquent principalement les racines.

Signalez-le



Le signalement au canton est obligatoire.

Une fois capturé, mettre le bocal dans le congélateur en attendant la réponse du canton. Ne pas le rejeter dans la nature !

L'eau

Ressource précieuse

Adoptez les bons gestes !

Sans attendre, chacun peut agir au quotidien. Des gestes simples, multipliés par des centaines de foyers, font une vraie différence :

- 💧 privilégier les douches aux bains,
- 💧 installer des mitigeurs aux robinets,
- 💧 fermer l'eau pendant le brossage des dents,
- 💧 utiliser des systèmes d'arrosage avec capteurs d'humidité,
- 💧 récupérer l'eau de pluie pour les plantes,
- 💧 entretenir régulièrement sa tuyauterie pour éviter les fuites.



Moins de gaspillage, plus de bon sens : l'eau est une ressource précieuse, à préserver dès aujourd'hui.



Un poison dans l'eau

Les mégots de cigarettes sont parmi les déchets les plus répandus dans l'espace public. Non biodégradables, ils contiennent du plastique et des substances toxiques. Jetés au sol ou dans les grilles, ils sont entraînés par la pluie directement vers les rivières et les lacs, sans passer par une station d'épuration.

Un seul mégot peut polluer jusqu'à 1'000 litres d'eau, mettant en danger la faune aquatique et les écosystèmes, tout en générant des coûts de nettoyage importants pour les communes.

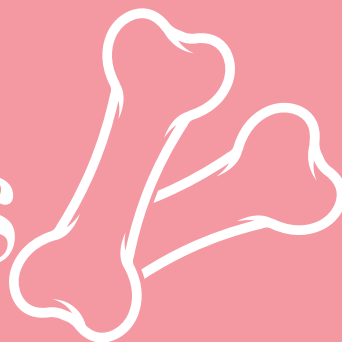
Les grilles ne sont pas des poubelles : chaque mégot compte.



www.aquava.ch

Protéger l'eau commence par un geste responsable.

Chiens



Le chien est le plus fidèle compagnon de l'homme. Toutefois, ses déjections ne sont pas anodines. Dans les pâturages, elles peuvent souiller les fourrages, transmettre des maladies au bétail. Si un chien se baigne dans un abreuvoir, les vaches n'iront plus y boire. Notons que les vermifuges pour chiens sont incompatibles avec ceux utilisés pour le bétail, ce qui est problématique pour ce dernier.



En ville, dans les vignes,
forêts et pâturages

En zone urbaine, nous ne souhaitons pas marcher sur des crottes sur les trottoirs ou en accédant dans les bâtiments, comme l'église, le restaurant ou chez soi, ni que nos enfants en trouvent à la place de jeux. Il en va de même des vigneronnes qui travaillent leurs vignes et des équipes qui entretiennent notre belle commune ! En vous invitant à vous mettre à leur place quelques instants, lorsqu'elles fauchent un bord de chemin, même en forêt, rien d'agréable à passer la débroussailleuse et se faire crépir ou y mettre les mains lors de travaux de désherbage. Il est indispensable de ramasser les déjections également en pleine nature.

C'est pourquoi, la commune appelle les propriétaires de chiens à ramasser, en tout lieu, les déjections de leur compagnon à quatre pattes. Eviter de les laisser uriner contre le mobilier urbain ou les bâtiments, car l'acidité de l'urine détériore ceux-ci de manière prématurée et génère des coûts immenses.



En laisse

Dans les zones de réserve de faune et dans les pâturages en présence de vaches, il faut tenir les chiens en laisse afin de protéger le bétail. Le monde agricole vous en sera reconnaissant.

Si on récapitule ...

- Ramassez les déjections canines.
- Tenez votre chien en laisse en zone de réserve et sur les pâturages.
- Ne le laissez pas uriner contre les bâtiments ou le mobilier urbain.



Crédits et références

Crédits

Commune d'Aubonne – Service communication - Services extérieurs.

Conception graphique et mise en page réalisée avec Canva Pro.

Informations valables au moment de la publication.

Droits d'utilisation

© 2026 Commune d'Aubonne. Tous droits réservés.

Ce document est la propriété de la Commune d'Aubonne.

Toute reproduction ou diffusion, même partielle, est soumise à autorisation.

Sources et références

Sources ayant contribué au contenu du présent document :

- Région Morges.
- Parc naturel régional Jura vaudois.
- Canton de Vaud.
- Association Suisse des Gardes-Pêche

